

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 janvier 2011

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes I. MATHIEU, A. DOUKHAN, J. GAUDY,  
Mrs B. FELLMANN, S. GROS, D. GROS, F. CASAGRANDE

Excusés : Melle V. PARMELAND, M. G. GROS qui donne procuration à M.  
S GROS

Convocation du : 07/01/2011

Secrétaire de séance : Mme Isabelle MATHIEU

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2010 et son approbation par 8 voix POUR, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour. Il demande et obtient l'accord du Conseil, par 8 voix POUR, pour ajouter à celui-ci l'attribution de l'indemnité au Trésorier pour l'exercice 2010 ainsi que le vote de deux aides aux voyages scolaires d'un collégien et d'un lycéen de Bellecombe.

## ORDRE DU JOUR

### DENEIGEMENT

Les travaux de déneigement se passent normalement. Les chutes de neige ont nécessité de nombreux passages courant novembre et décembre 2010 et les voies ont été très bien dégagées.

Une réponse est donnée par le Maire des Molunes concernant le déneigement de la partie des Molunes en limite Nord de la commune de Bellecombe, par le GAEC de la Croix Patie, en contrepartie de camions de concassé SJE (carrière sur la commune des Molunes). Les Molunes répondent par la négative en ce sens où la commune dispose du personnel et du matériel pour déneiger cette portion de Voie Communale 5. Les engins de déneigement continueront donc à se croiser sur cette portion de route.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

- Une première réunion du Conseil Communautaire s'est tenue le 5 janvier. Elle a installé le bureau et élu les présidents et les vices

présidents de la Communauté. Les comptes rendus de ces réunions sont importants (15 - 20 pages ) et il faudra choisir un mode d'accès à ces documents qui n'encombre pas les panneaux municipaux.

- Lors de la réunion des maires du 5 janvier, Monsieur le Maire a demandé qu'un exemplaire des convocations et des comptes rendus soit envoyé aux mairies par messagerie électronique pour donner la possibilité de les transférer aux élus du Conseil municipal, proposition qui a été acceptée par le Bureau de la Communauté.
- Dix commissions de travail de 10 à 15 membres doivent être mises sur pied pour alimenter la réflexion du Bureau et du Conseil Communautaire. Conformément au vœu du Conseil d'être représenté dans les domaines qui l'intéressent et le préoccupent, des représentants seront proposés au Bureau.
- Ont été désignés par le conseil municipal :
  - ° SPANC : **François CASAGRANDE**
  - ° CULTURE : **Anne DOUKHAN**
  - ° AGRICULTURE - SYLVICULTURE : **Stéphane GROS** (élu à la Chambre d'Agriculture, 2<sup>ième</sup> Vice-président à la Coopérative Fromagère des Moussières)
  - ° SERVICES A LA POPULATION : **Isabelle MATHIEU** (élue communautaire, Présidente du SIVOS Bellecombe, Les Moussières, Les Molunes)
  - ° ORDURES MENAGERES : **Bernard FELLMANN** (Maire)
  - ° ECONOMIE : **Bernard FELLMANN** (Maire)
  - ° HABITAT : **Gilles GROS** (conseiller municipal)
  - ° ENVIRONNEMENT : (en attente)
  - ° LE TOURISME sera traité à part par l'intermédiaire d'un E.P.I.C. dont le conseil d'administration sera constitué par moitié d'élus communautaires et de professionnels du tourisme.

Cette liste est approuvée par 8 voix POUR.

## **ASA DES 3 CHEMINEES**

Le courrier daté du 28 décembre 2010 de M. Jacky VERGUET au Conseil municipal a été diffusé dès réception à l'ensemble des élus. Le Conseil municipal décide de ne pas répondre, par 7 voix POUR et 1 ABSTENTION, au courrier qui lui a été adressé.

## **PROJETS 2011 ET BUDGET**

Envisager l'amplitude des travaux de la Cure des Moussières et leur financement.

Utilisation de l'A.D.C.J. qui s'élève à 12 066 €.

Travaux possibles : Appartement dans mairie de Bellecombe aux Coupes.

Recalibrage de la portion de la V.C. 5 de La Charpille aux 3 Cheminées.

## **ENTRETIEN BATIMENT COMMUNAL DE BOULEME**

**Remplacement d'un volet** sur la façade Nord du bâtiment communal de Boulème :

Deux devis nous sont parvenus. Le Conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise CANIER d'Oyonnax en faisant installer un volet en aluminium laqué au prix de 880.20 € H.T.

### **Charges de chauffage :**

Le calcul des charges annuelles laisse apparaître un écart parfois important entre les provisions et les charges réelles. Il faudra réfléchir à l'augmentation des provisions pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie. Un diagnostic thermique est envisagé pour expliquer ces consommations. Il est de toute façon devenu obligatoire pour établir un bail de location.

## **DOSSIER FEDER SUR L'ENFOUISSEMENT ERDF ET FRANCE TELECOM**

La D.R.E.A.L. qui instruit notre dossier de subvention nous demande des compléments d'information très précis sur la convention SIDEC, la mise en concurrence des entreprises, l'attention à l'environnement, la mise en œuvre de l'égalité homme femme dans les entreprises prestataires. Monsieur le Maire est chargé de répondre à ces demandes qui permettront donc l'accès à la subvention demandée (29 000 €).

## **REUNION TIC**

Une réunion est prévue le 26 janvier au Conseil Général pour étudier la faisabilité du projet de Monsieur ALLART DE HEES qui demande une liaison Internet rapide pour une éventuelle plateforme de services.

## **RALLYE NEIGE ET GLACE**

M. le Maire donne lecture de l'échange de courriers avec l'organisation du Rallye Neige et Glace 2011. Cette épreuve réservée aux voitures anciennes traversera Bellecombe, des Mouilles aux 3 Cheminées, puis à Boulème, puis sur la route des Biefs le mardi 8 février 2011, en fin de matinée.

Ces courriers ont insisté sur la sécurité en particulier au croisement des pistes de ski de fond.

## **ENQUETES ESTIVES 2010**

M. le Maire rappelle la nécessité de compléter l'enquête « Estive 2010 » lancée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche Comté.

## **INDEMNITE DU TRESORIER - EXERCICE 2010**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du montant de l'indemnité du conseil de M. JL CAMILLERI, comptable du Trésor pour l'exercice 2010, décide d'accorder cette indemnité au taux de 100 % par 8 voix POUR.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire informe les membres du conseil des nouvelles conditions d'archivage des délibérations et des arrêtés municipaux.

Les Elections Cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011. Les élus doivent se tenir disponibles pour la constitution du bureau de vote.

La séance est levée à 17 h

Le Maire,  
Bernard FELLMANN